

Bibliothèque numérique

medic@

Gastellier, René-Georges. Que penser enfin du supplice de la guillotine ?

Paris : chez les marchands de nouveautés, an IV.

Cote : 90958, t. 207, n°7

7
QUE PENSER ENFIN
DU SUPPLICE
DE LA
GUILLOTINE ?

NOUVEL EXAMEN DE CETTE QUESTION,

Par RÈNÉ-GEORGES GASTELLIER, Médecin
de l'Hospice de Sens, Membre de la Société
philosophique de Philadelphie.

Pol! me occidistis, amici.
Hon,

A PARIS,

CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

L'AN IV^e DE LA RÉPUBLIQUE.



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

AVERTISSEMENT.

CET écrit fut composé et livré à un Imprimeur de Paris, de mes amis, dès le moment même où la brochure du C. Sue et les lettres publiées dans le Moniteur par les docteurs Scëmmering et Lepelletier, éveillèrent l'attention publique, déjà peut-être trop fatiguée de malheurs, sur la plus ou moins grande douleur occasionnée par le supplice de la Guillotine. Des raisons retardèrent alors l'impression de ce nouvel examen. Il est inutile, je crois, d'en faire part : seulement j'observerai que je sens bien moi-même que ce délai ôteroit quelque chose au mérite de l'à-propos, si cet à-propos, par le fait, n'existoit pas toujours, puisque l'usage de la Guillotine n'est pas aboli encore.

QUE PENSER ENFIN DU SUPPLICE DE LA GUILLOTINE ?

DEUX opinions contraires se sont élevées, qui font de la Guillotine, ou l'instrument de la plus extrême douleur, ou le plus doux des supplices.

Deux Médecins connus M. *Sæmmering* et le C. *Sue* ont publié la première opinion ; deux autres également connus, MM. *Wédeking* et *Lepelletier* ont publié la dernière.

Ah ! s'il étoit vrai que cette triste question dût être indécise, nous dirions aux deux premiers :
» Gardez votre opinion désolante. Nous rendons
» justice au zèle qui vous l'a dictée, mais ne r'ouvrez pas nos plaies. Quand nos amis, victimes
» des tyrans, marchèrent à l'échafaud, avec la
» bravoure, avec le courage de l'innocence et
» de l'honneur ; l'affreuse idée de les perdre fut
» du moins adoucie par l'idée de leur très-courte
» souffrance. Etoit-ce donc une effroyable agonie, que ce passage de la vie à la mort, qui
» nous sembloit prompt comme l'éclair ? Avec
» quelle horreur j'eusse appris une telle découverte, quand *Maure* et *Garnier* (de l'Aube),
» ces deux proconsuls impitoyables, me pressaient
» dans les cachots et me désignaient aux lecteurs.
» J'avois calculé pendant mes longues nuits, le
» peu qu'il en coûteroit à la nature, si l'on

« m'arrachoit ainsi la vie ; et c'étoit - là ma consolation , jointe à celle de périr sans tache et sans remords. C'est donc à vous que j'aurois dit : O mes amis , c'est vous qui m'avez tué. *Pol ! me occidistis , amici.* »

Ainsi, puisque l'instrument meurtrier n'est pas encore rompu, il étoit mieux, comme le public l'a remarqué, de n'offrir en secret cette opinion douloureuse qu'à ceux dont l'influence pourroit le briser à jamais.

Mais laissons à part cette considération, pour nous occuper de la vérité même de la chose ; et s'il nous est refusé d'anéantir ce tyrannique supplice, détruisons au moins en partie la douleur qu'on y attache, en motivant et développant les trop courtes réflexions de M. *Wédeking* et du C. *Lepelletier*.

J'avoue que la réputation, le ton de savoir, la gravité simple de M. *Sammering* étonnent, en imposent d'abord ; mais on verra néanmoins que je détruis avec évidence les raisons qu'il fonde sur l'irritation des fibres nerveuses et sur les convulsions qui suivent une amputation quelconque ; et c'est par l'examen de ses principes et de ses conséquences que je terminerai cette discussion.

Quant au C. *Sue*, qu'il me pardonne, si, sans aigreur et sans personnalités, je relève ici les étonnantes inexactitudes qui lui sont échappées.

Que, pour colorier son opinion, si j'ose ainsi parler, que, pour exciter des éclats d'indignation contre les plus sanguinaires tyrans, il ait évoqué les ombres du vertueux *Malesherbes*, du savant *Lavoisier*, et de l'intrépide *Charlotte Corday*, je l'approuve. Il eût pu vous nommer aussi, vous, le modèle de la

Vertu et des Grâces , vous qu'on admirera , qu'on aimera , et qu'on respectera toujours ; ces tygres ne furent donc pas non plus désarmés à votre aspect, ils versèrent un sang si beau , le plus pur sang de l'innocence et de la beauté.

Mais c'est vainement que le Docteur *Sue* avance , que peut-être ces illustres morts auroient pu , après leur décapitation , exprimer par quelques signes qu'ils vivoient encore. Cette rougeur qui colora les joues de la belle *Corday* , (fût-elle sure , fût-elle possible en l'état sanglant où devoit être sa tête ?) cette rougeur prouveroit uniquement que la tête n'ayant pas encore perdu sa chaleur ni les fibres leur entier mécanisme , le soufflet du bourreau auroit produit son effet ordinaire , effet qui dans le vrai n'eût pu se manifester sur des joues cadavereuses et tout-à-fait refroidies par les mains de la mort.

Mais encore une fois , ces exemples déchirans , fussent ils-vrais , ne peuvent donner le change et couvrir les paralogismes du *C. Sue* ; c'est à les anéantir que je vais employer quelques momens.

J'ose donc faire observer au *C. Sue* , qu'au lieu d'éclaircir ou de suivre les expressions consacrées par la saine métaphysique , il les a dénaturées sans nulle utilité pour sa cause. Pourquoi en effet confondre la sensibilité morale et la douleur avec l'irritabilité des fibres , et la sensibilité purement mécanique ? pourquoi donner aux mots un sens contraire à l'usage ?

Quem penès arbitrium est, et jus et norma loquendi.

Le Docteur *Sue*, p. 2. dit « que les nerfs se

chargent de propager non la douleur, mais la conscience de la douleur jusqu'au centre d'activité du cerveau ; ce centre alors ne souffre pas, mais il fait que le pied souffre. »

A quoi bon tout ceci ? Si c'est pour dire que le pied peut se trouver attaqué d'un mal, tandis que le cerveau est physiquement intact : voilà une vérité bien neuve ! Si c'est pour dire qu'il n'y a pas dans le pied ni dans les nerfs, mais dans le cerveau un moi qui dise : *je sens la douleur, je souffre* ! Voilà qui est bien neuf encore ! En deux mots, si par *douleur*, vous entendez le sentiment qui résulte d'un dérangement, d'une altération dans le corps ; le pied ni les nerfs n'ont pas ce sentiment-là. Si vous entendez par *douleur* le mal physique arrivé au pied, le pied sans doute en ce sens-là, a de la douleur. Quel pas dans la carrière ! Faut-il jouer dans toute une brochure sur une équivoque semblable ! et sur-tout quand il doit résulter le contraire de ce qu'on se propose ! Suivons.

p. 10. « N'est-il pas prouvé, dit le Docteur Sue, qu'un membre séparé du corps ne souffre pas ?... le résultat de mes observations m'a convaincu que les membres séparés souffrent, qu'ils expriment à leur manière ce qu'ils *sentent*, et que cela suffit à l'Observateur pour être convaincu de *leurs douleurs* (1). »

(1) Pour répondre à cette phrase savante, il suffiroit peut-être de s'en tenir au badinage que M. Tardy vient de publier dans une des dernières feuilles de l'Abbréviateur, relativement à la tête du Baron Alle-

C'est ici le cas de crier à pleine tête : Docteur *Sue*, *distinguo* ; si par souffrir, il vous plaît, à vous, d'entendre qu'un membre séparé n'a plus la faculté de se mouvoir, n'a plus son jeu physique ; cela est vrai, mais insignifiant. Si vous entendez qu'il reste dans ces membres séparés un sentiment pénible ; c'est faux, et pourtant c'est - là ce que vous devriez vouloir dire, pour ne pas manquer à la saine Logique.

Comme la même équivoque fait le fond de tout ce petit ouvrage, c'est assez de l'avoir une fois éclaircie.

Cependant les expériences citées par le C. *Sue* exigent qu'on y réponde ; le Docteur va jusqu'à prétendre que sans *cerveau* ni *moelle épinière* on peut sentir ; il allègue sept ou huit observations de fœtus ou de monstres qui ont joui de quelques mouvemens de vie sans *cerveau* ni *moelle épinière*, et il conclut, *donc ils ont senti*. Il falloit au contraire conclure, *donc ils n'ont pas senti*, donc ils n'ont eu qu'une vie imparfaite et végétative, non perfectionnée par le don du sentiment, puisque tous leurs analogues cessent de sentir quand ils n'ont plus leur *cerveau* ni leur *moelle épinière*. Vous avez conclu, par ce qui ne pouvoit être vu de vous, au lieu de conclure par ce qui vous saute aux yeux tous les jours.

mand, qui mordit le grâs de jambe de son exécuteur. Mais en vérité je ne puis sourire en cette affreuse question.

Il n'est plus étonnant que le D. Sue couronne de si étranges raisonnemens, par une division *toute nouvelle* des facultés humaines. Page 14, il nous apprend que nous avons *trois vies* ; « la vie morale dont le miroir sont les joues et le nez ; la vie animale dont le miroir sont la bouche et le menton ; et la vie intellectuelle dont le miroir est le front jusqu'aux sourcils. » Il nous apprend encore « que la vie intellectuelle est dans la tête, et que l'œil en est le foyer ; que la vie morale est dans la poitrine et que le cœur en est le centre : que la vie animale, &c. &c. »

O science ! que vas-tu devenir, si c'est ainsi qu'on te perfectionne ! Si les gens qui aspirent à la réputation du talent, l'ensevelissent sous un aussi absurde jargon ?

Raisonnons et terminons avec le docteur Sue.

Il ne devrait y avoir qu'un sentiment sur la nature de l'homme. Il y en a deux : l'un reconnoît en nous deux substances bien distinctes, l'ame et le corps ; l'autre ne suppose en nous que la matière organisée.

Or, dans les deux systèmes, le résultat est le même, pour ne reconnoître l'existence du sentiment et de la pensée qu'à l'aide du cerveau et des nerfs, et de leur correspondance libre avec tous les organes ; ou tout simplement de l'ame avec toutes les parties du corps ; en un mot, qu'on soit matérialiste ou qu'on laisse une ame à l'homme, il a toujours été constant jusqu'ici que le sentiment et la pensée étoient, je le répète, ou le résultat de l'organisation complete, ou tenoient à cette organisation complete, par l'union de

l'ame au corps ; et qu'il n'est de vie parfaite et entière que par cette totalité d'une vie unique et assortie de tous les grands organes. Donc au moment que cet assortiment , ainsi que toute la correspondance qui en résulte , a cessé comme dans l'amputation capitale , c'en est fait du sentiment et de la pensée ; ce qu'on voit ou croit voir , n'est plus qu'un jeu physique , sans effet moral , comme on le verra par les faits cités ci-après.

Et qu'on ne nous dise plus que le cerveau , après la décollation , peut aussi bien sentir la perte du tronc séparé , qu'il sent l'amputation des autres membres , tels que le bras , la main , la jambe , le pied , &c. auxquels il rapporte , tout coupés qu'ils sont , ses sensations douloureuses. Quelle comparaison ! L'expérience journalière atteste que ces divers membres ne font rien à l'essence de la vie , qu'ils ne sont que de simples accessoires , des prolongemens nécessaires pour la perfection , pour le mécanisme de la machine animale ; et qu'après l'amputation de ces membres , le fluide nerveux destiné à coopérer à leurs diverses fonctions , leur est toujours distribué , qu'il n'est point interrompu dans son cours , qu'il arrive jusqu'au moignon où la cicatrice , comme une digue , le répercute et le fait refluer vers son centre d'activité. Mais la même expérience ne dit-elle pas qu'il en est autrement du tronc entier , où se trouve placé le laboratoire de la vie. Ne nous dit-elle pas aussi que le cœur étant frappé , tout cesse , ainsi que quand le cerveau est brisé ? Et ne voit-on pas qu'après le supplice de la Guillotine , cette répercussion du fluide animal ne peut pas avoir lieu , puisqu'il y a

solution de continuité la plus complète, et que sous les grands ressorts de la machine animale sont rompus en même temps (2). La séparation de la tête d'avec le tronc est donc absolument d'une autre nature que la séparation des autres membres; elle attaque directement et immédiatement l'essence de la vie, conséquemment l'essence du sentiment et de la pensée : et c'est par-là précisément que MM. *Sæmmering* et *Sue* sont combattus à-la-fois.

Mais, quoique je sois de l'avis de M. *Wédeking* et du C. *Lepelletier* sur le fond même, je ne pense pas comme eux qui regardent comme en quelque sorte *humain* le supplice de la Guillotine. Je répugne à qualifier de ce nom l'affreuse machine qui a si bien servi par son activité abominable la rage des Décemvirs; machine infernale qui a fait des échafauds des boucheries humaines, de vraies manufactures de morts, et qui finiroit par ôter à l'homme son plus précieux instinct, *l'horreur du sang*. Etre homme et ne pas être humain, c'est exister contre les loix de la nature!

Puisqu'on a fait le parallèle du supplice de la potence et de celui de la Guillotine, ajoutons-y

(2) Veut-on de grandes autorités? lisez *Boerhave* et son commentateur *Wansvieten*, de *cognoscendis & curandis morbis*, aph. 221 et 222. page. 24 et 25, t. 1. Ils vous disent nettement qu'à la solution de continuité toute douleur cesse, qu'une fois la fibre nerveuse rompue il n'y a plus de douleur; ils disent aussi qu'une douleur excessive détruit bientôt le nerf qui fait souffrir, ou qu'elle affecte le cerveau de façon que tout sentiment de douleur cesse, et qu'alors ordinairement on tombe en syncope et que *tout mouvement vital est aboli*.

un mot. Quoiqu'on puisse peindre les convulsions des pendus avec des traits vraiment hideux, il est cependant vrai de dire que la pendaison a l'avantage de ne point offrir à la vue des flots de sang, de ne pas donner au supplice une rapidité si redoutable.

O ! quand viendra donc le tems où la société ne croira plus avoir le droit d'ôter aux hommes une vie qu'ils ne tiennent que de la nature ? ou du moins quand sera-t-il bien convenu que, si la société a le droit de mort, elle ne l'a que dans le cas précisément où *le criminel ne peut vivre sans risque pour le corps social* : cas presque impossible, puisque le gouvernement a mille moyens non-seulement de se préserver de chaque individu, mais de faire même servir les criminels à l'utilité des bons citoyens.

Mais enfin la Guillotine se dresse encore !... Finissons par produire, à l'appui de nos raisonnemens, des faits propres à constater de plus en plus que ni les principes ni les observations mis en avant par M. *Sæmmering* ne prouvent le moins du monde que la tête des suppliciés conserve un sentiment de douleur et d'existence, même après la décollation.

Pour procéder avec ordre, voyons ce que nous devons penser 1^o. du principe du célèbre *Sæmmering* sur l'indépendance du cerveau en fait de sentiment & de perception ; 2^o des faits qu'il allègue ; 3^o des observations qu'il présente d'après le principe que le cerveau est l'unique organe du sentiment.

Premièrement quel est son principe sur le cerveau ? Est-il vrai dans le sens qu'il l'entend ? » Le principe, dit-il, que le siège de la faculté

» de sentir est dans le cerveau , ne peut être
» contesté. »

Sans le contester dans un certain sens , je ne sais pas s'il est aussi clair , aussi éternellement indubitable qu'il veut bien le dire. Car on sait qu'*Aristote*, *Platon*, *Hérophile*, *Arétée* et plusieurs autres philosophes placèrent dans le cœur le principe du sentiment; *Descartes* dans la glande pinéale; *Willis* dans les corps cannelés; *Quesnai* et quelques modernes dans le corps calleux. D'autres l'ont placé aussi dans la tête à la vérité, mais ailleurs qu'au cerveau. Quelques-uns ont même adopté la pie-mère; plusieurs l'ont placé au diaphragme; quelques-uns, tels que *Vanhelmont*, au cardiaque; d'autres ont regardé le grand sympathique comme l'organe essentiel des sens. *Sydenham* a distingué deux hommes, l'un extérieur, l'autre intérieur; d'autres, d'autres systèmes; ils sont sans nombre. Enfin des physiologistes modernes l'ont fait consister dans la correspondance immédiate du cœur au cerveau, disant, non sans vraisemblance, que le cœur et le cerveau étant les principes de la vie par leur réciprocity d'action, sont aussi les principes du sentiment (3). Cette opinion est une des plus anciennes, puisqu'*Hippocrate* qui est né 76 ans avant *Aristote*, la combattoit déjà.

(3) Un célèbre auteur (*Senac*) va plus loin encore; il compare la machine animale à un cercle qui n'a ni commencement ni fin, et s'explique ainsi : « Le cœur n'agit que par l'impulsion du cœur; le cœur resteroit immobile sans le cerveau: ces deux organes réunissent leur mécanisme pour former la respiration

Ainsi ce que M. *Sæmmering* tient pour principe évident, ne l'est donc pas autant qu'il le pense, et le doute là-dessus est encore assez sage.

Bien plus, le principe peut-il passer pour vrai, comme il l'entend? je dis que non. Car il regarde le cerveau non seulement comme *siège du sentiment*, mais comme organe indépendant, et doué d'une force isolée. Or jusqu'ici, quand on tenoit le cerveau pour le siège des sens, on n'en étoit pas moins persuadé que ses opérations avoient besoin d'avoir pour base l'action du cœur; laquelle action du cœur, si par sa réciprocité, elle n'est pas cause également première, est au moins, pour user d'un terme de l'école, cause *sine quâ non* du sentiment. Donc le cœur et le cerveau étant une fois séparés, le cerveau perd la faculté de sentir. Ainsi quand M. *Sæmmering* avance son principe incontestable, il est seulement incontestable qu'il suppose pour le moins l'état de la question.

Il conclut dans son système qu'*aussi longtems que le cerveau conserve sa force vitale, le supplicé a le sentiment de son existence.* Mais il suppose encore l'état de la question, dans ces mots de *force*

» qui à son tour renouvelle leur action. Les fluides
 » qui parcourent nos vaisseaux sont préparés par ces
 » trois principaux moteurs, et à leur tour, les parties
 » de ces fluides préparés animent le cerveau, impriment
 » au cœur ses mouvemens et font marcher la respiration.»

Ces trois organes étant par leur réciprocité d'action les principes de la vie, le sont nécessairement aussi du sentiment, et si l'on vient à les séparer, ils perdent toute leur puissance qui réside dans leur union, dans leur correspondance la plus intime.

vitale ; donnant mal-à-propos ce nom à des convulsions que nous prouverons par son témoignage même n'être pas des signes de sentiment.

Secondement quels sont les faits qu'il allégué pour prouver *que la tête conserve sa force vitale* longtemps après l'amputation ?

Il cite *Haller* qui dit : « qu'une tête d'homme décapité a regardé de travers celui qui toucha du doigt sa moelle épinière. »

Il cite *Weicard* qui a vu mouvoir les lèvres d'une tête décollée.

Il cite *Léveling* qui souvent a produit des convulsions en touchant à ce qui restoit de moelle épinière après la décollation.

Enfin il en cite d'autres qui ont entendu crier des têtes à demi-coupées, et croit que toutes crieroient s'il y avoit moyen.

A tout cela je vais opposer l'auteur le plus irrécusable, pour prouver que ces convulsions ne sont qu'un reste de mécanisme sans ombre de perception.

Le croiroit-on ? Cet auteur est M. *Sæmmering* lui-même : écoutons ce qu'il dit dans la même Lettre, lorsqu'il termine son éloge de la potence. « Les » convulsions, dit-il, qui dans ces cas, ont quelquefois lieu, mais qui n'existent pas toujours, ne » sont pas la preuve d'une angoisse ou de quelque » autre douleur. » Donc les convulsions alléguées par M. *Sæmmering*, après la décapitation guillotine, ne sont pas davantage la preuve de la douleur, elles ne sont rien autre chose que la contraction des fibres musculaires, qui se retirent sur elles-mêmes.

Bien plus , c'est que tous ces faits , fussent-ils vrais , et ils ne le sont pas plus que celui de Charlotte *Corday* , ils ne prouveroient rien encore en faveur du système de M. *Sæmmering* , parce-que je suis convaincu que ces têtes conservent le masque qu'elles avoient au moment du supplice , et que les muscles de la face restent tels qu'ils étoient. Un malheureux patient couché sur la fatale planche , attendant le cruel instrument qui va couper le fil de ses jours , peut grincer les dents ou avoir telles autres convulsions qui restent même après la séparation de la tête d'avec le corps. Je réclame à cet égard le témoignage et l'attention de l'exécuteur , si mon observation peut lui parvenir.

Pour juger de l'absolue insignifiance de ces sortes de convulsions , considérez l'homme qui aura reçu un coup d'épée au centre nerveux du diaphragme ; il éprouve dans les muscles de la face des convulsions qu'on appelle *rire Sardonique* ou *Sardonien* ; il meurt en riant , ou plutôt avec l'apparence du rire , & cependant on sait qu'il n'est rien moins que gai. C'est une convulsion purement machinale ; & assurément le malade périt sans avoir conscience de ce qui se passe chez lui , quoique le cerveau soit parfaitement intact. Les Physiologistes , qui connoissent la liaison intime qu'il y a entre le diaphragme & les muscles de la face par le moyen du système nerveux , ne sont point du tout étonnés de ce que les mouvemens du Diaphragme se font sentir au visage d'une manière aussi remarquable & uniquement par sympathie.

Troisièmement enfin , quelles sont les observa-

tions de M. *Sæmmering*, d'après son principe sur le cerveau ?

Nous ne reviendrons pas à celles qu'il fait sur ce que nous rapportons à des membres déjà coupés des sensations de douleur. Nous y avons amplement répondu, & nous avons anéanti la parité de ces amputations de membres avec la décapitation ; quelque système de perception qu'on adopte.

Voici l'observation principale qu'il faut détruire : « La conscience du sentiment, dit-il, peut se faire quoique la circulation du sang par le cerveau soit suspendue, ou foible, ou partielle. » Il dit encore : « L'expérience atteste que, lorsque le cerveau reste intact, il n'est pas de viscère, de membre, d'organe qui ne puisse être détruit, sans que ni le sentiment, ni la pensée, ni la volonté, ni la mémoire en souffre. La moelle épinière peut même être blessée ou comprimée sans destruction du sentiment. »

Je vais démontrer au contraire que, dans les accidens ou maladies qui suspendent la circulation, l'expérience atteste que le sentiment est nul. Dans la lipothymie, dans l'asphyxie, chez les noyés, dans le sommeil qui arrive ou par la ligature d'une carotide, ou par la perte d'une quantité extraordinaire de sang, ou à la suite des maladies épuisantes, il y a suspension de la circulation du sang. Eh bien, qu'arrive-t-il ? Que dit l'expérience ? qu'il y a suspension totale de sentiment, comme de circulation, & que M. *Sæmmering* n'a vu personne revenu de ces accidens, qui ait assuré avoir

en la conscience de son état. Où donc a-t-il pris une assertion que mille maladies démentent, et que pas un seul fait ne confirme ?

A présent faisons voir que dans beaucoup de maladies ou accidens, le cerveau demeure intact, et que cependant le désordre des autres organes prive le cerveau, quoique intact, du sentiment et de la perception, et à plus forte raison un accident tel que celui de la guillotine. Tous les médecins cliniques savent que quantité de maladies soporeuses prennent les dehors insidieux de l'apoplexie avec perte de sentiment, sans que le cerveau y soit pour quelque chose, et que ces accidens sont produits par des vices particuliers du cœur, des poumons et d'autres viscères, tant de la poitrine que du bas-ventre. Parmi une foule d'observations, que nous pourrions citer, nous nous bornerons au rapport que *Chifflet* fait dans ses observations singulières, page 8, sur la léthargie sympathique d'une jeune fille, dont le mal n'avoit nullement atteint le cerveau, mais une portion des intestins, dans la cavité desquels on trouva douze vers assez longs. Combien de sommeils extraordinaires qui ont duré des semaines, des mois, même des années, qui, après avoir résisté à tous les moyens de l'art les plus énergiques, se terminoient d'eux-mêmes; les malades se réveilloient tout naturellement ? L'histoire de l'Académie des Sciences, les Transactions Philosophiques, les Actes de Leipsick et les Journaux de Médecine, sont remplis d'histoires de ces sommeils extraordinaires; or, dans tous ces cas

nulle conscience de sentiment n'étoit restée ; et il a été néanmoins démontré, par les inspections anatomiques, qu'on ne découvrit nulle altération dans la plupart des cerveaux qu'on y soumit, et qu'on les trouva très-intacts. N'en est-il pas de même de la Syncope, du Carus, de la Catalepsie, du Catars suffoquant, du Polype au cœur, etc. etc. ? Cerveaux très-sains, et nullité de toute perception.

Quant à la moelle épinière que M. *Sæmmering* ne semble pas regarder comme organe essentiel à la vie, il est pourtant des faits sans nombre qui constatent son importance et combien elle tient de près à notre existence. On lit, par exemple, dans le traité des maladies des Os par *Petit*, *Tom. 1er. pag. 59*, ce trait si connu :

Le fils d'un ouvrier entre chez son voisin ; celui-ci, par un grossier badinage, met une main sous le menton de l'enfant et l'autre sur le derrière de la tête, puis il l'élève en l'air ; l'enfant se mutine, se disloque la tête et meurt sur le champ. Le père de l'enfant accourt furieux ; ne pouvant saisir ce brutal voisin, lui lance un marteau : la partie tranchante de cet instrument atteint la fossette du cou, tranche les muscles, pénètre l'espace entre la première et la deuxième vertèbre du cou, coupe la moelle épinière et à l'instant il périt aussi : voilà deux morts produites par la même cause.

On cite mille traits de ce genre, et moi-même j'ai été témoin de la mort de ce Hollandois que tout Paris alloit voir patiner, il y a environ 35 ans sur le grand bassin des Thuilleries. Une pierre qui se rencontra sous l'un de ses patins, le fit tomber brusquement sur le coccyx, et il resta roide

mort. L'affaissement de la moelle épinière fut la cause que l'on en donna.

Joignez à ces faits l'exemple des bourreaux, qui, dans la pendaison, pour accélérer la mort des patiens, impriment un mouvement au corps, qui consiste à luxer la première vertèbre sur la seconde, et conséquemment à produire la rupture complète de la moelle épinière : delà la mort subite. Mais c'en est trop sans doute pour réfuter une opinion si peu vraisemblable, opinion que j'aurois abandonnée à elle-même, si elle n'eût pas été présentée au public par des hommes dont le nom et la célébrité pourroient en imposer.

J'aurai rempli le but que je me proposois, s'il résulte de mes raisonnemens et des faits qui les appuient :

Que MM. *Sæmmering* et *Sue* ont tort de regarder les convulsions postérieures à la décapitation comme des signes de sentiment et de douleur.

Que jamais le cerveau ne peut conserver aucune force vitale, quand il n'est plus en correspondance avec les autres grands organes de la vie.

Qu'ainsi, quoique l'appareil de la Guillotine soit digne à d'autres égards de la plus foudroyante censure, il est pourtant vrai de dire, que pour la victime elle-même, la douleur causée par l'action du fatal couteau est nulle ou presque nulle (4) à raison

(4) La vélocité de l'éclair n'est pas plus grande que celle de la chute de la hache, dont la précipitation accélérée par le poids d'un mouton, est telle que du premier point de contact au dernier il n'y a point de distance : c'est un point indivisible, la hache tombe et le patient

de l'extrême rapidité avec laquelle cette action s'exécute, à plus forte raison lorsque la séparation est faite.

A Sens, le trois Frimaire an 4^e.

GASTELLIER.

n'est plus. Et comment d'après cela, imaginer des souffrances atroces même après le supplice ? Tous les gens de l'art, sur-tout ceux qui ont fréquenté les hôpitaux militaires, savent que ce n'est pas à l'instant d'un coup ou d'une chute, qu'un blessé ressent des douleurs, mais quelque tems après, et moi-même j'en ai fait la cruelle expérience.

En Janvier 1793, je me suis fracturé les deux os de la jambe droite par une chute de cheval ; marchant sur la glace, sans m'en appercevoir, mon cheval manqua des quatre jambes à la fois, il se releva avec vitesse et je ne sentis de la douleur qu'après avoir jetté les yeux sur ma jambe que je vis pendante et courbée sous le ventre du cheval. Il m'a semblé réellement que ce n'a été qu'après une série d'opérations physiques et morales que les douleurs se sont fait sentir. J'avais cependant le *Tibia* fracturé dans sa partie moyenne, le *Péroné* dans sa partie inférieure ; et cette double fracture qui avoit nécessairement produit le plus grand désordre, la déchirure du ligament inter-osseux, la divulsion du périoste, la rupture des filets nerveux qui traversent la moelle et qui la suspendent ; des échymoses, de fortes contusions à la peau et dans le corps même des muscles : une telle fracture auroit dû me faire souffrir horriblement à l'instant même, et cependant ce n'a été qu'après quelques minutes. Ce qui prouve évidemment que, pour que le *sensorium commune* soit averti, il faut un certain intervalle de tems entre la cause et l'effet, intervalle qui est de toute nullité dans le supplice de la Guillotine, puisque le supplicé n'existe plus.